



Pour vous – chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE

CMS de Monthey, Vouvry, St-Maurice

Rapport d'activité 2019

Message de la direction

RH – santé & sécurité au travail

Maintien à domicile

Aide sociale

Comptes 2019

Rapport d'audit

Message de la direction

SIMPLEMENT A VOS COTES

4 mots derrière lesquels se cachent toute une symbolique. Tout d'abord, celle d'un futur CMS régional en devenir. En effet, les membres du comité et de la direction ont œuvré durant toute l'année 2019 pour construire un seul CMS qui couvre l'ensemble de la région, convaincus qu'à plusieurs, on est plus fort. Les objectifs posés sont clairs : améliorer notre prise en charge auprès de la population, garantir des prestations qui répondent pleinement aux demandes et à l'évolution des besoins, être l'institution médico-sociale de référence pour nos collectivités et nos partenaires.

C'est également la volonté de rassembler notre personnel sous des valeurs communes à travers d'une charte et d'être à l'écoute de chaque collaborateur pour lui permettre de déployer toutes ses compétences au profit des clients.

Rassembler le CMS nous permet aussi d'ouvrir le champ des possibles et d'envisager le développement de nouvelles prestations tout en améliorant la qualité de nos prises en charge.

Nous le savons, l'évolution démographique nous contraint à faire des choix de société importants. Les personnes vieillissantes sont en augmentation et veulent rester à domicile le plus longtemps possible. C'est pourquoi, le CMS souhaite répondre à ces besoins en adaptant au mieux sa mission afin de favoriser le maintien à domicile et la qualité de vie des citoyens.



Durant l'année 2019, nous avons connu une augmentation de notre activité, tant au niveau de l'aide et des soins à domicile que de l'aide sociale. Cela ne pourrait être possible sans l'implication sans faille de l'ensemble de nos collaborateurs. Chacun, quelle que soit sa fonction, accomplit au quotidien sa mission avec professionnalisme, sérieux et bienveillance. Les changements sont nombreux et récurrents, parfois fatigants, mais personne ne faillit, l'année 2020 en sera le témoin.

Il faut également souligner la confiance accordée par nos partenaires. Les communes tout d'abord qui nous ont accompagnés tout au long de l'année et soutenus dans les différentes démarches entreprises. Le service de l'action sociale et le service de la santé publique qui nous réaffirme régulièrement leur soutien en nous accompagnant dans les différents dossiers en cours.

A chacun d'entre vous, clients, patients, partenaires, collaborateurs, nous adressons un grand merci pour avoir été **simplement à nos côtés** tout au long de cette année 2019.

RH – santé & sécurité au travail

Au 31 décembre 2019, l'effectif des trois CMS comptait 253 personnes pour 139.3 postes équivalents plein temps. L'augmentation des effectifs continue à suivre la progression des prestations fournies.

Les éléments marquants de l'année 2019, en termes de RH et de soutien à la régionalisation, auront été la mise en œuvre de la plateforme collaborative TIM, ainsi que le travail effectué avec la commission du personnel. Ces deux actions ont permis de faciliter, aligner et accélérer la communication et l'accès à l'information pour tous les collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail.

Le développement des compétences de notre personnel n'a pas été oublié en 2019, que ce soit par du perfectionnement, de la formation continue ou encore à travers l'échange à l'interne de connaissances spécifiques.

Quant à la Commission RH du Groupement valaisan des CMS, elle a continué à œuvrer à l'élaboration et à la révision de règlements et directives, ainsi que dans la prospection d'outils RH communs et utiles à toutes les régions.



Mesures de santé et de sécurité

La solution type mASA Spitex a permis de définir une vision, une mission et une stratégie commune à l'ensemble des CMS du canton. Dans notre région, le déploiement de cette solution a débuté avec la révision des mesures d'urgence et la formation d'une partie de nos collaborateurs aux premiers secours.



L'année 2019 en quelques chiffres

RH	Collaborateurs	EPT	Heures de formation
Monthey	147	83.6	1418.47
Vouvry	50	27.8	969.95
St-Maurice	56	27.9	955.70
TOTAL	253	139.3	3344.12

Maintien à domicile



Les services d'aide et de soins à domicile ont poursuivi leur restructuration durant l'année 2019. Afin de préparer la mise en place d'équipes pluridisciplinaires composées d'infirmières, d'assistantes en soins et santé communautaire et d'auxiliaires, ces services se sont sectorisés afin de diminuer le nombre de soignants par patient. Ils répondent ainsi aux besoins de proximité tout en favorisant une meilleure connaissance mutuelle.

Etoffer notre offre en soins fait également partie des priorités des CMS afin de fournir des prestations sur mesure, en lien avec les pathologies rencontrées à domicile. Infirmières en soins palliatifs, en diabétologie, en plaies et cicatrisation et en psychiatrie doivent pouvoir épauler les équipes en place pour soutenir leurs collègues lors de prises en soins aigus. Par exemple, à Monthey, la nomination d'une infirmière en santé mentale a permis de mettre en place un projet de prise en charge globale des situations de soins psychiatriques. Les liens avec les partenaires du réseau sont ainsi renforcés comme le suivi et l'encadrement des différents intervenants dans ces situations.

Le Groupe de Travail Régionalisation Santé (GTRS) s'est réuni régulièrement afin de poursuivre l'harmonisation des pratiques et échanger sur nos réalités du terrain. Entre autres, nous avons pu transmettre à nos partenaires de liaison un plan commun de contacts avec des horaires plus étendus mis à disposition. Les responsables des services SASD se sont également réunis à plusieurs reprises pour valider certaines documentations partagées sur notre plateforme TIM, répondre à la commission du personnel et aux demandes des directions et des exigences cantonales.

Sur l'ensemble de la région, nous constatons une augmentation de plus de 7% des heures de soins facturables : soins infirmiers et soins d'hygiène compris. Cette augmentation d'activité démontre les bons rapports que les services entretiennent avec les partenaires, médecins traitants, hôpitaux, et ce malgré une concurrence toujours plus présente. Dans le même temps la décrue constatée ces dernières années au niveau de l'aide au ménage se poursuit, mais dans une moindre mesure.

Les responsables de services tiennent ici à remercier chaleureusement pour leur investissement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des services d'aide et soins à domicile. Les exigences sociétales et institutionnelles leur demandent une adaptation continue tant sur le terrain que sur site. En plus de l'accroissement du nombre d'heures à domicile, il faut relever l'ajout régulier de procédures et autres règlements qui sollicitent une attention de plus en plus soutenue pour les équipes.

Maintien à domicile

Service de la petite enfance

En 2019, le service de la petite enfance a continué à intensifier ses actions de prévention pour les enfants de 0 à 4 ans. Prévention en lien avec la "consommation" des écrans, la consommation de sucre et pour une pratique régulière de la mobilisation.

Depuis 3 ans, nous observons une explosion de prescription de traitements de logopédie pour des retards d'acquisition de langage : d'origine multifactorielle, ce retard est fortement influencé par l'exposition aux écrans.

Nommer les choses, lire des livres à haute voix, chanter des comptines, jouer à plusieurs, tisser des liens, s'exercer dans de nouveaux apprentissages psychomoteurs sont autant d'atouts pour favoriser l'émergence du langage chez le petit enfant.



PETITE ENFANCE	0-2 ans	2-4 ans	Total
Nombre de consultations	1484	185	1669
Heures de consultations	1083	141	1224

L'année 2019 en quelques chiffres

Aide et soins à domicile	Heures facturées	%	EPT soins	%	Heures par EPT
Monthey	55843	61.74	54.64	59.21	1022
Vouvry	17079	18.88	19.53	21.16	874
St-Maurice	17527	19.38	18.11	19.63	967
	90449		92.28		

Aide sociale

En dehors des activités habituelles des services sociaux en 2019, et dans le cadre des travaux sur la régionalisation prochaine des 3 CMS,

le « groupe de travail social » composé de représentants des 3 services sociaux, a harmonisé le traitement des demandes d'aide sociale et de soutien-conseil, conformément au contrat de prestations social édicté par le Département de la santé et des affaires sociales et de la culture. Ces travaux ont été mis en ligne sur la plateforme de collaboration interne « TIM » et sont accessibles à tous les collaborateurs-trices concernés.

Pour comprendre la complexité et la variété des tâches de l'aide sociale communale, voici les principales activités décrites dans le contrat de prestations qui font l'objet d'une procédure commune:

- Accueil et examen des demandes
- Examens des demandes financières (avec double contrôle interne)
- Allocation d'une aide financière (avec double contrôle interne)
- Application des dispositions légales, prévention et sanction des abus
- Intégration socio-professionnelle et collaboration inter-institutionnelle
- Communication
- Action préventives en matière sociale
- Gestion des décomptes
- Clôture des dossiers

Pour chacune de ces procédures, les tâches ont été décrites et insérées dans « TIM » avec les liens sur les directives cantonales et sur les formulaires qui s'y rapportent.

Durant l'année 2019, une convention a également été signée avec chacune des communes partenaires, qui décrit les responsabilités et les tâches qui sont déléguées aux CMS dans l'exercice de l'aide sociale.

Nombre de dossiers traités

	Monthey		Vouvry		St-Maurice		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Aides sociales	511	435	156	158	222	208	889	801
Autres prestations	406	406	179	181	193	191	778	778
Total	917	841	335	339	415	399	1667	1579

Entre 2018 et 2019, on constate une augmentation de dossiers d'aide sociale de 10% et une stabilité des dossiers « soutien-conseil ». Le total des dossiers traités représente une augmentation de 5.5%.

Ces chiffres relatent peu les difficultés que doivent gérer les services sociaux confrontés régulièrement à des situations de crises : violences domestiques, divorces, perte de logement, perte d'emploi, problèmes de santé, durcissement des prestations des assurances sociales, baisse des subventions de caisse maladie...

Dépenses d'aide sociale

Le tableau ci-après montre les dépenses des aides sociales des communes pour 2018 et 2019 (source : Etat du Valais).

Selon la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux, les dépenses de l'aide sociale sont réparties comme suit : 70% à charge du canton, 19 % réparties solidairement entre toutes les communes du canton et 11% à charge des communes des bénéficiaires.

La colonne « Décomptes aide sociale des communes » représente le total des avances brutes d'aide sociale moins les remboursements des bénéficiaires et/ou de tiers (AI, LACI, PC...). La colonne « Aide sociale » représente la dépense nette de l'aide sociale à charge des communes.

Aide sociale

	2019	2019	2018	2018
	Décomptes aide sociale des communes	Aide sociale	Décomptes aide sociale des communes	Aide sociale
Monthey	5'720'915	2'498'501	5'529'219	2'414'500
Vouvry	1'201'247	758'691	1'216'601	722'997
St-Maurice	1'438'233	830'785	1'408'084	816'940
TOTAL GÉNÉRAL	8'360'395	4'087'977	8'153'904	3'954'437

Entre 2018 et 2019, les aides sociales avancées par les communes représentent une légère augmentation de 2,5%. Cette quasi-stabilité de l'aide sociale entre 2018 et 2019 peut s'expliquer par un taux de chômage faible et une économie prospère qui permet régulièrement à certains de nos bénéficiaires de retrouver un emploi.

Mesures d'insertion sociale et professionnelle

Les personnes à l'aide sociale qui ont encore une capacité de travail mais qui ne peuvent plus prétendre aux mesures de l'assurance-chômage ou de l'assurance-invalidité peuvent bénéficier de mesures d'insertion sociale et professionnelle organisées par les CMS.

Nos partenaires principaux pour ces mesures sont le CIO de Monthey, le CRTO de Monthey, le Semo de Monthey, Tremplin de Martigny, La Petite Entreprise d'Evionnaz, le Coffre Magique de St-Maurice, Getac de l'Etat du Valais, IPT, le service des requérants d'asile du Canton du Valais ainsi que certaines communes. Nous profitons de les remercier pour la qualité de leur service et pour leur aide précieuse à la réinsertion de nos bénéficiaires.



Divers

Le service de l'action sociales a choisi le futur logiciel « Kiss » qui remplacera le logiciel ASP en 2021 pour la gestion des dossiers d'aide sociale. Un groupe de travail permanent participe au développement de ce futur logiciel en partenariat avec le fournisseur informatique. Des collaboratrices de nos CMS ont participé en 2019 à ces travaux en qualité de futures utilisatrices.

L'année 2019 en quelques chiffres

Aide sociale 2019	Dossiers	%	EPT AS	%	EPT AA	%
Monthey	917	55.00	8.83	55.82	5.35	74.83
Vouvry	335	20.10	3.24	20.48	0.60	8.39
St-Maurice	415	24.90	3.75	23.70	1.20	16.78
	1167		15.82		7.15	
Insertion	Mesures	%				
Monthey	247	60.24				
Vouvry	54	13.17				
St-Maurice	109	26.59				
	410					

COMPTES 2019

	COMPTES 2019			
	Monthey	Vouvry	St-Maurice	Total
CHARGES D'EXPLOITATION	9 271 014.76	2 913 341.09	3 000 902.08	15 185 257.93
CHARGES DE PERSONNEL	8 305 766.80	2 611 960.25	2 643 356.45	13 561 083.50
Personnel infirmier diplômé avec formation complémentaire	650 513.20	145 487.30	316 665.73	1 112 666.23
Personnel infirmier diplômé	1 145 211.35	474 841.45	269 345.60	1 889 398.40
Aide familial(e) certifié(e), Infirmière CC CRS	1 008 164.25	170 649.35	291 463.80	1 470 277.40
Collaborateur avec cours de soins de base auxiliaire de santé	1 295 025.10	543 622.15	395 854.30	2 234 501.55
Collaborateur sans cours de soins	86 446.25	80 354.45	114 072.70	280 873.40
Salaires APAC	-	-	47 428.65	47 428.65
Salaires Stagiaires	-	-	24 375.00	24 375.00
Salaires Service des repas	170 842.00	-	-	170 842.00
Salaires Ergothérapie	71 841.20	-	-	71 841.20
Salaires Conseil social	805 037.65	271 631.60	323 876.20	1 400 545.45
Salaires Service centraux	1 316 865.35	375 065.85	322 236.17	2 014 167.37
Salaires Services d'entretien et auxiliaires	-	15 567.60	5 421.90	20 989.50
Indemnité comité	-	-	400.00	400.00
Charges sociales	1 345 572.85	412 338.95	413 331.55	2 171 243.35
Charges pour conseil spécialisé	107 497.20	45 299.65	68 312.05	221 108.90
Charges pour prestations spécialisées	53 656.70	29 573.20	34 402.20	117 632.10
Charges pour organe de décision	1 429.20	-	-	1 429.20
Charges pour personnel spécialisé aide	182 007.85	20 131.80	-	202 139.65
Charges pour service d'entretien	-	1 320.00	-	1 320.00
Charges annexes du personnel	65 656.65	26 076.90	16 170.60	107 904.15
CHARGES DE MATIERE ET DE TRANSPORT	278 933.90	102 413.55	106 202.90	487 550.35
Matériel médical d'usage courant	22 966.90	11 802.10	6 142.50	40 911.50
Matériel d'exploitation	1 012.70	-	-	1 012.70
Charges pour repas prêts à la consommation	27 271.45	2 440.10	-	29 711.55
Charges pour prestations ménagères	311.60	-	7.95	319.55
Assurances, redevances et taxes pour véhicules	21 414.05	8 282.65	9 340.60	39 037.30
Dédommagement pour usage de véhicules	205 957.20	79 888.70	90 711.85	376 557.75
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	686 314.06	198 967.29	251 342.73	1 136 624.08
Entretiens et réparations	57 834.20	18 302.50	12 539.90	88 676.60
Acquisitions	36 658.30	12 232.55	15 461.27	64 352.12
Amortissements	77 518.30	5 878.50	15 800.00	99 196.80
Charges de location	505.20	-	1 146.67	1 651.87
Crédit-bail/leasing	4 032.30	1 046.85	242.30	5 321.45
Loyers locaux d'entreprise, charges	115 995.00	36 404.00	83 124.00	235 523.00
Frais annexes locaux	75 673.75	9 863.60	16 603.10	102 140.45
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	29 522.10	12 352.15	9 650.69	51 524.94
Téléphone, fax, Internet, frais de port	50 970.65	16 821.70	14 943.90	82 736.25
Frais généraux	9 036.45	5 146.05	3 491.70	17 674.20
Frais d'équipement informatique	195 763.75	64 384.50	67 926.45	328 074.70
Publicité et relations publiques	16 725.40	4 591.70	3 528.60	24 845.70
Assurances-chose	4 266.55	5 400.20	2 755.60	12 422.35
Charges financières	9 510.01	2 458.59	2 581.20	14 549.80
Autres frais d'exploitation	2 302.10	4 084.40	1 547.35	7 933.85

COMPTES 2019

BUDGET 2019				Différences	COMPTE 2018
Monthey	Vouvry	St-Maurice	Total	Comptes-budget 2019	
8 923 500.00	3 326 500.00	3 224 500.00	15 474 500.00	- 289 242.07	14 086 518.48
7 869 350.00	2 924 000.00	2 762 801.75	13 556 151.75	4 931.75	12 745 276.40
643 500.00	152 500.00	335 000.00	1 131 000.00	- 18 333.77	1 011 246.00
931 500.00	540 000.00	288 000.00	1 759 500.00	129 898.40	1 837 213.75
1 032 500.00	305 000.00	314 000.00	1 651 500.00	- 181 222.60	1 563 817.75
1 122 500.00	572 500.00	340 500.00	2 035 500.00	199 001.55	1 920 697.70
122 500.00	-	77 500.00	200 000.00	80 873.40	307 280.00
-	-	19 500.00	19 500.00	27 928.65	40 991.90
-	16 500.00	-	16 500.00	7 875.00	12 025.00
174 500.00	-	-	174 500.00	- 3 658.00	169 829.85
70 000.00	-	-	70 000.00	1 841.20	67 125.85
810 000.00	314 500.00	316 500.00	1 441 000.00	- 40 454.55	1 361 641.65
1 380 500.00	401 500.00	410 000.00	2 192 000.00	- 177 832.63	1 851 430.55
-	16 500.00	-	16 500.00	4 489.50	15 552.60
-	-	1 500.00	1 500.00	- 1 100.00	800.00
1 265 000.00	460 000.00	496 000.00	2 221 000.00	- 49 756.65	2 054 035.40
118 000.00	65 000.00	63 000.00	246 000.00	- 24 891.10	195 153.35
72 350.00	36 500.00	42 801.75	151 651.75	- 34 019.65	111 397.75
-	-	-	-	1 429.20	-
-	7 000.00	20 000.00	27 000.00	175 139.65	84 635.60
-	-	1 000.00	1 000.00	320.00	128.50
126 500.00	36 500.00	37 500.00	200 500.00	- 92 595.85	140 273.20
390 500.00	151 000.00	174 000.00	715 500.00	- 227 949.65	458 853.50
147 000.00	60 000.00	66 000.00	273 000.00	- 232 088.50	32 638.50
-	-	500.00	500.00	512.70	994.55
28 000.00	2 500.00	-	30 500.00	- 788.45	28 510.15
2 000.00	-	-	2 000.00	- 1 680.45	511.70
24 000.00	8 500.00	10 500.00	43 000.00	- 3 962.70	36 981.55
189 500.00	80 000.00	97 000.00	366 500.00	10 057.75	359 217.05
663 650.00	251 500.00	287 698.25	1 202 848.25	- 66 224.17	882 388.58
47 000.00	14 000.00	11 000.00	72 000.00	16 676.60	76 326.10
7 000.00	13 500.00	24 000.00	44 500.00	19 852.12	47 187.55
94 000.00	38 000.00	28 000.00	160 000.00	- 60 803.20	86 358.85
500.00	-	-	500.00	1 151.87	133.35
19 000.00	4 500.00	4 500.00	28 000.00	- 22 678.55	5 446.90
163 000.00	50 000.00	90 000.00	303 000.00	- 67 477.00	207 875.95
40 000.00	13 000.00	10 000.00	63 000.00	39 140.45	49 868.45
29 000.00	16 000.00	12 000.00	57 000.00	- 5 475.06	42 284.21
48 000.00	20 000.00	18 000.00	86 000.00	- 3 263.75	71 940.70
10 500.00	4 870.70	3 500.00	18 870.70	- 1 196.50	16 173.90
181 650.00	60 629.30	65 198.25	307 477.55	20 597.15	222 691.80
9 500.00	3 000.00	6 000.00	18 500.00	6 345.70	10 434.50
2 500.00	6 000.00	5 000.00	13 500.00	- 1 077.65	10 343.95
9 000.00	4 000.00	8 500.00	21 500.00	- 6 950.20	22 954.87
3 000.00	4 000.00	2 000.00	9 000.00	- 1 066.15	12 367.50

COMPTES 2019

	COMPTES 2019			
	Monthey	Vouvry	St-Maurice	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 396 192.87	1 319 764.16	1 310 234.08	7 026 191.11
Evaluation et conseil	324 747.95	151 885.85	108 379.95	585 013.75
Examens et soins	820 351.55	290 134.55	276 374.75	1 386 860.85
Soins de base	1 278 548.35	424 758.40	364 374.35	2 067 681.10
Aide au ménage	466 995.00	89 775.00	158 857.50	715 627.50
Autres recettes de prestations non-OPAS	14 188.00	1 159.45	1 243.75	16 591.20
Pertes sur produits	- 6 407.49	- 4 921.14	- 817.40	- 12 146.03
Produits service de repas	9 226.55	-	-	9 226.55
Produits ergothérapie	61 689.50	-	-	61 689.50
Produits conseil spécialisé	24 000.00	14 700.00	-	38 700.00
Produits échange de personnel spécialisé	394 262.40	30 470.25	85 854.30	510 586.95
Produits vente de matériel/médicaments	509.45	-	91.85	601.30
Produits vente de matériel divers	504.80	-	-	504.80
Intérêts sur le capital	119.84	79.50	114.25	313.59
Contribution résiduelle aux soins des communes	282 919.25	93 632.28	87 594.49	464 146.02
Contribution résiduelle aux soins du canton	660 565.46	218 527.38	204 443.44	1 083 536.28
Contribution résiduelle aux soins des pouvoirs publics	2 909.11	258.04	463.65	3 630.80
Cotisation des membres	-	-	2 149.65	2 149.65
Allocations de tiers	61 063.15	9 304.60	21 109.55	91 477.30
CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	7 077.45	2 268.00	- 43.05	9 302.40
Charges extraordinaires	-	-	2 533.35	2 533.35
Produits extraordinaires	7 077.45	2 268.00	2 490.30	11 835.75
TOTAL CHARGES	9 271 014.76	2 913 341.09	3 003 435.43	15 187 791.28
TOTAL PRODUITS AVANT SUBV (Etat et Communes)	4 403 270.32	1 322 032.16	1 312 724.38	7 038 026.86
EXCEDENT CHARGES AVANT SUBV	4 867 744.44	1 591 308.93	1 690 711.05	8 149 764.42

COMPTES 2019

BUDGET 2019				Différences Comptes-budget 2019	COMPTES 2018
Monthey	Vouvry	St-Maurice	Total		
3 509 000.00	1 258 000.00	1 250 500.00	6 017 500.00	1 008 691.11	6 307 205.30
200 500.00	109 000.00	75 500.00	385 000.00	200 013.75	507 718.35
656 500.00	354 000.00	297 500.00	1 308 000.00	78 860.85	1 338 506.15
1 086 000.00	343 000.00	375 500.00	1 804 500.00	263 181.10	1 888 956.55
498 000.00	149 000.00	150 500.00	797 500.00	- 81 872.50	719 000.40
31 000.00	500.00	3 000.00	34 500.00	- 17 908.80	28 064.87
- 5 000.00	- 5 000.00	- 5 000.00	- 15 000.00	2 853.97	- 9 317.54
10 000.00	-	-	10 000.00	- 773.45	9 463.80
60 000.00	-	-	60 000.00	1 689.50	59 092.40
24 000.00	9 500.00	8 000.00	41 500.00	- 2 800.00	24 000.00
262 500.00	-	69 000.00	331 500.00	179 086.95	402 164.95
5 500.00	-	500.00	6 000.00	- 5 398.70	15.00
-	-	-	-	504.80	5 200.80
500.00	-	-	500.00	- 186.41	177.75
204 000.00	89 500.00	80 500.00	374 000.00	90 146.02	387 831.17
475 500.00	208 500.00	188 500.00	872 500.00	211 036.28	904 949.05
-	-	-	-	3 630.80	5 039.05
-	-	-	-	2 149.65	-
-	-	7 000.00	7 000.00	84 477.30	36 342.55
-	-	-	-	9 302.40	12 550.55
-	-	-	-	2 533.35	-
-	-	-	-	11 835.75	12 550.55
8 923 500.00	3 326 500.00	3 224 500.00	15 474 500.00	- 286 708.72	14 086 518.48
3 509 000.00	1 258 000.00	1 250 500.00	6 017 500.00	1 020 526.86	6 319 755.85
5 414 500.00	2 068 500.00	1 974 000.00	9 457 000.00	- 1 307 235.58	7 766 762.63

RAPPORT D'AUDIT

Rapport sur les constatations effectives relatives à l'examen des comptes cumulés de l'association médico-sociale régionale Monthey / St Maurice pour l'exercice 2019

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons effectué les procédures convenues avec vous et énumérée ci-après, concernant la validation des comptes annuels cumulés de votre association pour l'exercice 2019 qui sont annexés.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues ». Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages. Nos opérations ont servi uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur la validité des montants indiqués dans le rapport financier de synthèse et peuvent se résumer ainsi :

1. Examen des rapports sur les comptes annuels 2019 des centres médico-sociaux régionaux de Monthey et St-Maurice et sub-régional de Vouvry préparés par les fiduciaires mandatées. Information aux membres si ces rapports contiennent des divergences par rapport au texte standard.
2. Examen du report correct dans le tableau cumulé des chiffres ressortant des comptes annuels des centres médico-sociaux de Monthey, St-Maurice et Vouvry.
3. Les co-financements publics et/ou privés mentionnés dans le décompte des recettes ont bien été encaissés.

Nos constatations sont les suivantes :

Ad 1. Les fiduciaires mandatées ont dûment établi leurs attestations sur les comptes annuels 2019 des centres médico-sociaux régionaux de Monthey et St-Maurice et subrégional de Vouvry. Il n'existe aucune divergence dans les rapports des fiduciaires mandatées par rapport au texte standard.

Ad 2. Les chiffres des comptes annuels des centres médico-sociaux de Monthey, St-Maurice et Vouvry sont correctement reportés dans le tableau cumulé.

Ad 3. Les co-financement publics et/ou privés mentionnés dans le décompte des recettes ont bien été encaissés.




L'opération mentionnée ci-dessus ne constituant ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'audit suisses (NAS), nous ne donnons pas d'assurance sur le projet.

Si nous avons procédé à des opérations supplémentaires, à un audit ou une review en conformité avec les Normes d'audit suisses (NAS), nous aurions éventuellement constaté d'autres éléments et vous en aurions fait rapport.

Notre rapport sert uniquement à répondre aux objectifs exposés ci-dessus et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Il se réfère uniquement au mandat désigné ci-dessus et non à des quelconques autres états financiers de l'association médico-sociale régionale Monthey / St Maurice pris dans son ensemble.

FIDUCIAIRE FIDAG SA


Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Monthey, le 4 mai 2020
4 exemplaires

Annexe : Bilan et comptes 2019 cumulés



Fiduciaire FIDAG SA
www.fidag-sa.ch

Route du Franchet 10
CH - 1870 Monthey

T 024 471 19 67
monthey@fidag-sa.ch

